



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 5 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'approche des festivités du 14 juillet, compte-tenu des risques d'accidents graves et de nuisances sonores, de troubles à l'ordre public et afin de prévenir les actes de malveillance et notamment les dégradations, par incendie, de biens publics ou privés, **Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime a fait procéder à la prise de trois arrêtés :**

- **La vente et l'utilisation de pétards et artifices dits de divertissement** sur l'espace public ou en direction de l'espace public, **sont interdites sur l'ensemble du département du samedi 7 juillet (20 h) au samedi 21 juillet 2018 (8 h).**

Pour rappel : L'utilisation d'artifices et pétards est interdite en tout temps, dans tous les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes ; dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.

- **La vente et l'acquisition de produits chimiques, inflammables ou explosifs, sont réglementées du samedi 7 juillet (8 h) au lundi 16 juillet 2018 (8 h).**

L'acquisition par des particuliers de bouteilles ou bidons contenant des produits chimiques, inflammables ou explosifs, sous la forme liquide, solide ou gazeuse (en particulier : essence, acide chlorhydrique, acide sulfurique, soude, chlorate de soude, alcool à brûler et solvants) dans des établissements commerciaux ou dans les stations services implantés sur tout le territoire du département de la Seine-Maritime est réglementée. Leur acquisition par les **personnes majeures sera assujettie à la présentation d'une pièce d'identité.**

Pour rappel : cette vente est interdite à toute personne mineure.

- **La vente à emporter de toutes boissons alcooliques est interdite**, sur tout le département de la Seine-Maritime, **du vendredi 13 juillet (20 h) jusqu'au samedi 14 juillet (8 h) et du samedi 14 juillet (20 h) jusqu'au dimanche 15 juillet 2018 (8 h).**

SRDCI

tél. 02 32 76 50 26 – fax 02 32 76 54 55

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex site Internet: www.seine-maritime.gouv.fr

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr